

FICHE INDICATEUR

08 - Parc d'activités situé en zones inondables

FAMILLE : A - État des risques d'inondation

Définition

Surface et proportion de parcs d'activités économiques situés en zones inondables (par occurrence de crue et niveau d'aléa).

Un parc d'activités économiques est ici défini comme un ensemble foncier réservé exclusivement (ou du moins majoritairement) à l'implantation d'activités économiques. Il s'agit d'une zone artisanale, commerciale, industrielle, logistique, spécialisée ou mixte sur laquelle plusieurs entreprises sont implantées. Il peut s'agir d'une zone d'activités économiques de compétence communautaire (ZAE), d'une zone de compétence communale ou d'une zone privée.

A noter que les principales réserves foncières destinées à la création ou à l'extension de parcs d'activités ne sont ici pas prises en compte.

Sources et fournisseur de données

Fournisseur des données : ETAT, EPCI, AURCA, OTRI

Source des données : EPCI (2021)

GPU (2021)

AURCA (2021)

OTRI (2021)

Méthodologie de production

Concernant les zones inondables, la donnée utilisée est celle construite dans le cadre de l'observatoire (cf. Rubrique "Indicateurs" pour la description méthodologique).

Concernant les parcs d'activités économiques, une couche spécifique a été créée en croisant des données issues de sources et études différentes (GPU, AURCA, EPCI...) (couche polygone). Selon les secteurs géographiques, les informations relatives aux parcs d'activités sont ainsi issues de sources différentes (par exemple le schéma de développement des ZAE pour la communauté de communes Albères Côte-Vermeille Illibéris, le PLUi pour la communauté de communes Pyrénées Cerdagne, la stratégie de développement économique pour la communauté de communes Conflent Canigo, etc.).

Ensuite, à l'aide d'images aériennes, une vérification puis un nettoyage manuel ont été opérés afin d'une part d'harmoniser les données issues des différentes sources et d'autre part de supprimer les principales réserves foncières aujourd'hui non urbanisées.

1) Réalisation d'un croisement/intersection entre la couche des parcs d'activités économiques et les 3 couches zones inondables (crue de probabilité forte, moyenne et faible), ainsi qu'avec celle du territoire d'études (pour récupérer les noms de communes, les codes INSEE et les noms des bassins versants), par niveau d'aléa. Dès qu'un parc d'activités est touché par l'inondation, seule la surface concernée est prise en compte. Lorsqu'un parc d'activités est touché par plusieurs niveaux d'aléa, chaque surface inondée est calculée à part (par exemple, si un parc de 10 ha est concerné par 2 ha d'aléa modéré et 6 ha d'aléa fort, ce sont ces valeurs qui sont prises en compte, 2 ha seront donc considérés comme non inondés).

2) Après ce croisement, intégration dans la base de données, l'interface de visualisation statistique et la cartographie dynamique.

NB : La part des parcs d'activités en zone inondable correspond au rapport entre la surface des parcs située en zone inondable et la surface totale des parcs située sur le territoire concerné.

Recommandation et limites d'utilisation:

Bien que répondant à une même définition, les contenus de la couche des parcs d'activités sont hétérogènes à l'échelle du territoire d'observation (petite zone artisanale accueillant quelques entreprises en milieu rural vs grande zone logistique accueillant plusieurs dizaines d'entreprises et plusieurs centaines d'emplois).

Cette couche de données n'a pas été soumise à la validation de l'ensemble des EPCI concernés par le territoire d'observation.

Méthode de visualisation

Carto-statistiques & Cartographie dynamique

Fréquence de mise à jour

Tous les 2 ans

Emprise géographique pour laquelle la donnée est renseignée

Bassins versants + TRI Perpignan - St-Cyprien

Lien vers le catalogue : www.otri.fr/catalogue-donnees/